

Arrête interruptif de travaux

Par Marcu, le 10/07/2018 à 17:50

Bonjour,on a eu un permis de construction pour notre maison ..pendant les travaux la police et la mairie sont venus pour vérifier ils o t dit que on a fait un poto en plus et ils ont fait un arrête interruptif de travaux..on a fait les modifications ils ont que c'est bon ils vont faire le dossier pour recommencer les travaux mais ça fait un mois et chaque jour ils nous disent demain..es que ils ont droit de rentrer chez nous sans prévenir ??pourquoi ils veulent pas signer les papiers pour reprendre le travaux?es que on a une autre solution ?